



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 7 décembre 2016 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 30 novembre 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec, Cindy Le Hen, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, , Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly

Pouvoirs :

Marie-Madeleine Bergot a donné pouvoir à Danièle Kha
Eric Alagon a donné pouvoir à Michaël Quernez
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Cindy Le Hen
David Le Doussal a donné pouvoir à Pierrick Le Guirrinec
Stéphanie Mingant a donné pouvoir à Géraldine Guet
Christophe Couic a donné pouvoir à Patrick Tanguy
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger à partir de 20h45

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

8. **RETROCESSION PAR HABITAT 29 DE VOIES DE LA RESIDENCE DE ROZ GLAS**

Exposé :

Les travaux de construction des 7 logements prévus à l'entrée de la résidence de Roz Glas étant réalisés, Habitat 29 a sollicité auprès de la commune son accord pour la rétrocession des voies cadastrées section AC n° 234, 236, 243 et 255 d'une superficie de 1 346 m² (voir plans joints).

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

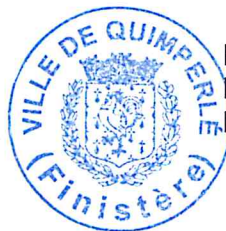
- d'accepter la rétrocession des voies cadastrées section AC n° 234, 236, 243 et 255 d'une contenance de 1 346 m²,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte administratif qui sera rédigé et publié par Habitat 29.

Avis favorable des commissions politique de la ville, environnement/eau et lutte contre les inondations en date du 25 novembre 2016

P.J. : plans

Décision :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité



Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M. Quernez", written over a horizontal line.